

Vendredi
9 septembre 2022
1,10 €
N° 23967 - 79^e année
Votre journal à domicile
02 41 80 88 80

Le Courrier

DEUX-SÈVRES de l'ouest

Vendredi 9 septembre 2022

DEUX-SÈVRES

Du répit pour les parents

Pour permettre aux parents de prendre du temps libre, l'UDAF des Deux-Sèvres a mis en place un lieu de garde d'enfants. Un moment de répit nécessaire pour certaines familles.

Grâce au répit parental, l'UDAF (Union départementale des associations familiales) des Deux-Sèvres, en partenariat avec la CAF (Caisse d'allocations familiales), permet aux parents de prendre du temps pour eux, en développant une offre dans le but de « soutenir les parents qui peuvent parfois se sentir épuisés », indique l'UDAF. Après une enquête lancée en 2021 pour sonder les Deux-Sévriens sur leur besoin de répit, « il est apparu nécessaire de proposer un lieu de garde d'enfants mais aussi de pause et de rencontre pour les adultes, dont le rôle de parent devient trop dur, qui souhaitent consacrer davantage de temps à leur bien-être ou être accompagnés dans cette démarche », précise l'organisme. C'est ainsi que la crèche interentreprises Les Colibris, située dans la zone commerciale Mendès-France de Niort, ouvre désormais un samedi par mois, pour permettre aux parents de s'accorder du temps rien que pour eux.

« C'est devenu un réel besoin pour nous »

Cela fait plus de deux ans que Cécile et Richard Gasc y déposent leurs deux filles : Louisiana, trois ans et Capucine, un an. Une initiative qui s'est rapidement avérée nécessaire pour le couple. « Avec deux enfants en bas âge, c'est devenu un réel besoin pour nous », assure la maman. Originaires de Charente-Maritime, les parents exercent sur Niort et déposent donc leurs filles le matin et les récupèrent le soir après leur journée de travail. « Nous les amenons tous les jours du lundi au vendredi », ajoute le papa.

Depuis le début d'année, Cécile et Richard ont également recours à la



Cécile et Richard Gasc déposent leurs deux filles à la crèche, du lundi au vendredi.

Photo: CD - CAGNIER BRICHÉ

garde de leurs enfants le samedi de 10 h à 17 h. L'occasion « de proposer aux parents un moment de répit sans obligation de récurrence », précise l'UDAF. L'ouverture de la structure s'étend même aux vendredis soir, de 17 h à 23 h 30. « Très satisfait » de ce service, le couple constate également que leurs filles « se plaisent » à fréquenter les lieux. « Elles s'y sentent bien. Cela leur permet de rencontrer d'autres enfants, et elles sont leurs repères, leurs habitudes. Nous connaissons aussi le personnel, c'est rassurant. »

Du répit ? C'est également ce dont a besoin Joséphine Djabo, mère de trois enfants, en situation de monoparentalité. Divorcée depuis deux ans, cette maman a la charge de ses deux fils ; Ethan et Eliakim, jumeaux de quatre ans, et de sa fille

Maëlys, six ans. Le 25 juin dernier, ses fils ont fréquenté la structure mise en place par l'UDAF, pour la première fois. L'occasion de souffler pour cette maman célibataire : « Ils y étaient toute la journée, ça m'a soulagée », assure Joséphine. Depuis, ses jumeaux y sont allés trois fois en trois mois.

Du temps pour elle, la mère de famille n'en a pratiquement pas. « Je suis originaire de Côte d'Ivoire, toute ma famille est là-bas. Ici, je n'ai personne pour m'aider, pas de famille, presque pas d'amis. »

Bien que ses enfants soient sa « priorité », la Niortaise d'adoption aimerait « sortir, voir du monde, mais je suis tout le temps avec eux donc je me prive ». Avant les grandes vacances, Joséphine travaillait en tant qu'agente polyvalente en milieu sco-

laire. « Je terminais à 18 h 30 et devais donc faire appel à quelqu'un pour s'occuper de mes enfants. » À partir de septembre, cette dernière s'occupera de la surveillance, toujours en milieu scolaire, mais cette fois-ci, avec des horaires plus souples, comme elle le souhaitait.

Face à cette situation de monoparentalité, l'UDAF a lancé, en avril dernier, une enquête départementale sur les besoins des familles. Des besoins ? Cette maman en a plusieurs. Elle souhaiterait notamment que ces trois enfants puissent continuer à fréquenter la structure et pouvoir recourir à une éventuelle aide aux devoirs. « Je n'ai pas de diplôme et crains quant à l'encadrement scolaire de mes enfants à l'avenir. »

Charlotte BRICHÉ